

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GASTON CADOUX

Contribution à l'étude des salaires réels et du coût de la vie des ouvriers des grandes villes

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 409-416

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__409_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

V

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES SALAIRES RÉELS ET DU COUT DE LA VIE DES OUVRIERS DES GRANDES VILLES

MES CHERS COLLÈGUES,

La communication que j'ai l'honneur de faire n'a nullement le caractère d'une étude originale et vous n'attendez certainement pas de moi un exposé général des conditions de la vie matérielle, actuellement, pour les ouvriers des grandes villes de l'Europe ni même de la France.

Cette vue d'ensemble, d'ailleurs, nous est magistralement présentée, pour la France, dans l'œuvre d'une si haute conscience que M. Levasseur, notre maître respecté, vient de publier. Dans son beau livre, M. Levasseur a noté, en même temps que l'accroissement général du taux des salaires en France, la valeur sociale de l'argent gagné par les travailleurs au cours de périodes qui vont jusqu'à l'époque contemporaine.

Ma seule ambition est, précisément au lendemain de la publication de cette œuvre qui réveille l'attention des savants étrangers et français sur ces questions, de fixer cette attention sur l'utilité, je dirai même sur la nécessité des recherches, par ceux de nos confrères placés à la tête des bureaux de statistique des États ou des villes, d'enquêtes, conduites d'après un plan concerté, sur la condition actuelle des travailleurs manuels des grands centres industriels. Et mon but serait atteint si les statisticiens officiels, mieux qualifiés que des chercheurs isolés comme moi, apportaient à la prochaine session de l'Institut international de statistique, une série de tableaux reflétant les ressources et les dépenses vraies par grandes catégories, des travailleurs des principales industries des grands centres du monde entier. Si un tel projet, auquel je songe depuis bien des années, peut paraître ambitieux, je ne le crois pas irréalisable. Je me permettrai seulement de citer ce soir quelques exemples des recherches déjà faites dans le sens où j'entends qu'on devrait entreprendre cette vaste enquête statistique.

Je me garderai de m'aventurer ici sur le terrain des économistes en défendant ou même en exposant aucune des théories des salaires. Néanmoins, pour excuser mon ambition, permettez-moi d'indiquer que, dans les recherches que je viens de faire, en fait, j'ai généralement observé que, dans nos grands centres industriels, le salaire ne se règle plus autant qu'autrefois sur la seule productivité du travail de l'ouvrier. La tendance très générale — que nous pouvons regretter à beaucoup de points de vue — est de remplacer, dans les grandes usines comme dans les ateliers d'une certaine importance, le travail à la tâche ou aux pièces par le travail à l'heure ou à la journée. La fixation des salaires industriels m'a paru, à l'époque actuelle, résulter, en même temps que de la *productivité*, ainsi limitée indirectement, du *prix réel de l'existence* là où vivent les ouvriers qui réclament ces salaires. Et, dans un même milieu, on voit le taux des salaires suivre de beaucoup plus près les variations des conditions économiques du travailleur manuel qu'autrefois, sans toutefois que la hausse des salaires et l'augmentation du prix de la vie restent rigoureusement parallèles, surtout si, au lieu de considérer le coût des aliments seul, on tient compte de tous les autres éléments du prix de la vie.

C'est surtout dans la grande industrie que la rémunération du labeur des ouvriers m'a semblé moins étroitement dépendante qu'autrefois des prix de vente réalisés sur les marchés intérieurs ou extérieurs. Cela tient probablement aux habitudes nouvelles des affaires, à l'extension du champ des opérations commerciales, à un réveil, hélas ! tardif, de l'esprit d'entreprise que le désir de se défendre contre les concurrences semble provoquer. En fait, de plus en plus, ces prix de vente s'écartent, dans la pratique plus souple des transactions, en plus ou en moins, de ceux qu'on avait l'habitude de fixer d'avance, en les considérant presque comme intangibles, ou de prévoir normalement, chez les industriels de la génération qui disparaît.

A moins qu'une industrie ne soit incorporée à un *trust* ou temporairement liée à un *cartel*, l'aléa dans les prix de vente de ses produits ne permet plus à cette industrie de proportionner les taux des salaires aux bénéfices à réaliser ; le manufacturier ne peut plus songer à fabriquer presque uniquement, comme le faisait son père, en vue d'une clientèle fidèle et solvable, connue d'avance, et sur commandes fermes, bannissant presque tout risque de sa fabrication et de ses opérations commerciales.

D'autre part, si l'artisan et l'ouvrier de fabrique réglent autrefois leurs dépenses sur les salaires moyens de leur profession, l'ouvrier actuel, qui s'est créé de nouveaux besoins, s'efforce de porter son salaire assez haut pour qu'il suffise à la satisfaction de tous ses besoins. Et comme c'est par l'association, par le syndicat qu'il agit et que le syndicat n'aime guère à différencier l'ouvrier habile, très productif, de la masse, de la moyenne, la tendance du convertissement du travail aux pièces en travail à l'heure non seulement aboutit à unifier dans le même métier tous les salaires, à payer dans le même milieu aux mêmes prix l'heure de l'ouvrier productif, habile, jeune et actif et l'heure du moins doué ou du moins actif, mais encore a pour effet de limiter, à une moyenne assez basse, la productivité du travail effectué dans la journée ; l'élite de l'atelier n'a plus d'effet sur la masse. Et les organisations ouvrières, qui agissent de plus en plus effectivement sur la fixation du taux des salaires ainsi que sur la limitation du temps de travail, s'inquiètent généralement beaucoup moins, dans leurs revendications, de la relation entre les salaires et les bénéfices de l'entreprise que de la relation entre les salaires qu'elles réclament pour leurs adhérents et le coût de la vie sur place ou dans la région. C'est ce phénomène qui est, souvent, au fond des conflits les plus graves entre les patrons et les ouvriers, chaque partie croyant avoir le bon droit pour elle et jugeant la situation à un point de vue parfois extrêmement différent de l'autre.

Ajoutez à ceci que, trop souvent, les travailleurs manuels, ignorant les principes les plus élémentaires de l'économie domestique, ne tirent pas des salaires qu'ils reçoivent toute l'utilité qu'ils pourraient en obtenir, surtout au point de vue de leur alimentation. Beaucoup, même après des années de ménage, n'ont pas l'idée précise de ce qu'ils peuvent consacrer au logement, à la nourriture, à l'habillement, etc., ne savent même pas ce qu'ils gagnent et dépensent réellement, par mois ou par an. C'est une éducation que l'école primaire pourrait et devrait s'attacher à donner par toute la France.

Cette observation me fait vivement souhaiter que les études ou les enquêtes futures s'attachent à nous présenter, en regard des relevés de salaires réels, les évaluations, sérieusement contrôlées, des prix effectivement payés pour la nourriture, le logement, le chauffage, l'éclairage, l'habillement, etc., dans les villes — ou même dans les quartiers — où les ouvriers dont on examinera les conditions de vie passent leur existence active. Car les prix déduits des mercuriales ou des fournitures en gros faites aux administrations publiques n'ont, pour cet objet, aucune signification.

Au point de vue auquel je me place j'ai cru, comme l'avait pensé avant moi M. François Simiand et d'autres économistes contemporains, que ce que je devais m'efforcer de dégager, ce qui était important, c'était la connaissance des salaires moyens annuels dans les mêmes professions ou plutôt dans les mêmes spécialités. Car, avec les machines et l'extrême division du travail dans l'industrie de nos jours, il n'existe plus guère à notre époque d'ouvriers exerçant une profession comme on l'entendait il y a 25 ou 30 ans ; presque tous sont spécialisés dès leurs débuts. Il devient impossible de comparer à 25 ans de distance. Pour déterminer le salaire moyen annuel, je pense qu'il faut tenir compte de la durée du travail qui l'a produit. En d'autres termes, pour permettre l'appréciation juste de la condition des ouvriers des groupes étudiés, le salaire moyen annuel doit être le produit de l'effort normal total de l'année. En effet, dans beaucoup de métiers ou de spécialités, le chômage, par manque d'emploi temporaire, frappe les travailleurs, surtout dans la moyenne industrie, périodiquement, mais plus ou moins régulièrement. Certains s'arrangent pour s'employer, généralement à plus bas prix, pendant ces chômages périodiques, comme par exemple les maçons ou les ouvriers des usines à gaz ; d'autres ne peuvent pas réussir à s'employer. Il est utile de ne pas établir de confusion et, l'un des procédés qu'on peut employer pour cela consiste, au lieu de se borner à relever des salaires moyens par profession et par spécialité, à établir en même temps des sortes de monographies de budgets d'ouvriers, choisis avec soin comme représentant bien la majorité ou la moyenne des travailleurs de leur groupe.

Enfin il ne suffit pas d'envisager les travailleurs isolés, les célibataires. Il serait essentiel, si l'on veut se faire une idée juste de la condition des ouvriers, d'établir, chaque fois qu'on le pourra, les ressources et les dépenses annuelles d'une famille. Je sais trop à quelles difficultés on se heurtera pour ne pas avouer que, là, les enquêtes deviendront très délicates ou pour nier que, dans beaucoup d'exemples observés, les faits ne seront pas absolument démonstratifs. Mais si l'on peut recueillir un assez grand nombre d'exemples, les anomalies et les erreurs se corrigeront très probablement les unes par les autres et le résultat ne sera, je le crois fermement, ni négligeable ni très loin de la vérité. Je sais que pour réaliser mon projet il y aura bien des obstacles. Un des plus fréquents, auquel on se heurtera souvent, est la difficulté d'obtenir des renseignements vérifiables des syndicats ou des associations d'ouvriers. Individuellement mais surtout collectivement les travailleurs — particulièrement en France — éprouvent pour toute enquête précise sur les conditions de leur vie une méfiance qui, j'en suis convaincu, est nuisible à leurs intérêts et à leur défense.

Cette défiance, quasi malade, des ouvriers à la tête des syndicats, qui est une des principales causes de l'avortement de mon enquête, j'imagine qu'à force de loyauté nous pourrions la détruire en apportant, par nos travaux, à leurs associations, d'indispensables lumières. J'ai assisté de près à la naissance de la Bourse du travail de Paris, et je me souviens des espoirs auxquels cette création donnait essor. Les instigateurs apercevaient déjà, à brève échéance, la Bourse du travail de Paris, puis les bourses de province, servant à renseigner exactement les travailleurs, *syndiqués ou non*, sur les conditions des salaires, l'offre et la demande de travail pour chaque profession dans toute la France; en un mot, ils voyaient ces bourses reflétant fidèlement, par leurs statistiques et leurs bulletins périodiques, l'état du marché du travail, exactement comme les bourses du commerce et les bourses des valeurs font quotidiennement connaître aux industriels, aux négociants et aux financiers la situation des produits, des denrées ou des titres négociables. Cette espérance a été déçue. Peut-être me taxera-t-on d'un paradoxal optimisme si je déclare — après une telle déconvenue — que cette tâche qu'on avait rêvée pour elles, les bourses du travail l'accompliront plus ou moins tardivement sous peine de disparaître. Mais pour leur permettre de remplir leur mission, de substituer des faits vérifiés aux vaines déclamations et aux affirmations tendancieuses, les économistes et les statisticiens ne doivent-ils pas éclairer d'abord la route à parcourir à l'aide de leurs recherches méthodiques et de leurs impartiales publications ?

Si l'étude numérique des faits sociaux est bien l'objet de la statistique considérée comme auxiliaire des sciences morales et politiques, la présentation impartiale et l'initiative de ces études est, je crois, la raison d'être d'associations comme la nôtre et comme l'Institut international de statistique. Mais si nous tous le savons de reste, il ne faut rien négliger pour en convaincre les collectivités de travailleurs, pour détruire leur méfiance de nos travaux, pour établir chez les ouvriers une robuste confiance dans les bienfaits de la proclamation de la vérité. Actuellement, la peur de fournir des renseignements détaillés et précis est telle que, à la plupart des ouvriers qui ont bien voulu répondre à mes questionnaires, j'ai dû promettre de cacher rigoureusement la source de mes renseignements.

*
**

Au mois d'avril dernier, j'ai entrepris une enquête personnelle à l'aide de l'envoi, à des correspondants sérieux, connus de moi ou sur lesquels j'avais des renseignements suffisants, de deux questionnaires imprimés à un millier d'exemplaires que je vais vous présenter.

Cette enquête ne portait naturellement que sur les ouvriers de l'industrie libre; elle ne concernait ni ceux des mines ou des transports et elle ne portait pas sur les ouvriers d'État ou de villes qui sont sinon partout privilégiés, tout au moins à classer à part.

Je n'ai reçu qu'un nombre relativement petit de réponses sérieuses (179) dont un tiers n'était pas utilisable. A l'aide des deux autres tiers, j'ai dressé, uniquement à titre d'exemples, quelques résumés de budgets d'ouvriers, qui n'ont qu'une valeur minime, je le reconnais, mais qui montrent comment je comprenais l'enquête dont je voudrais voir les statisticiens officiels prendre à présent la charge.

Mon premier résumé concerne la situation de l'ouvrier menuisier de Paris.

Le prix de l'heure qui, d'après l'*Extrait des bordereaux de salaires* publié par l'Office du travail en 1902, a été successivement de 35 centimes de 1806 à 1852 et de 70 centimes en 1900 est fixé, par les séries de prix, à 70 centimes. Mais, en fait,

il était, de 1900 à 1906, de 0'704 et, depuis le 1^{er} mai 1906, il est de 75 centimes. Certains très bons ouvriers sont payés 80 centimes.

Le nombre des journées de travail variait, paraît-il, avant 1901, de 280 à 305 par an et il n'est plus actuellement que de 275 à 290. Généralement, on ne travaille pas le dimanche et très souvent on ne travaille pas non plus les lundis de paie, c'est-à-dire 12 fois par an. Pour un assez grand nombre d'exemples, déduction faite des fêtes et des autres jours de chômage, on arrive à des chiffres de 275 à 295 jours de travail en 1906. Mais il n'y a guère que les meilleurs compagnons, ceux auxquels tiennent les patrons, qui fassent 295 jours de travail, la masse des autres (59 sur 73) n'a fait que 270 à 280 journées. L'été le menuisier travaille généralement dix heures, en cas de presse, on fait exceptionnellement onze heures, presque jamais davantage. L'hiver on travaille huit heures à peu près uniformément, quelquefois neuf en cas de presse.

La moyenne générale des heures pour les 73 fiches réunies ressort à 2 612 heures (190 676 : 73 = 2 612). Si l'on établit la recette moyenne d'après cette base, qui me semble admissible, le salaire annuel d'un ouvrier, au taux de 75 centimes l'heure, serait de 1 959 francs.

J'ai déduit la dépense annuelle d'un ouvrier menuisier célibataire d'une dizaine de relevés individuels qui m'ont paru sincères. Elle atteindrait 1 830'80, laissant théoriquement environ 128'20 pour l'épargne. Voici le détail de ce total de dépense annuelle de 1 830'80 pour un célibataire logeant en garni :

Loyer annuel		240'00																		
Service et lumière		24 00																		
Nourriture	<table border="0"> <tr> <td>{</td> <td>Café du matin</td> <td>0'20</td> <td rowspan="5">} 3'20 × 365 =</td> <td rowspan="5">1 168 00</td> </tr> <tr> <td>{</td> <td>Déjeuner et café</td> <td>1 50</td> </tr> <tr> <td>{</td> <td>Goûter de 3 heures</td> <td>0 20</td> </tr> <tr> <td>{</td> <td>Apéritif</td> <td>0 20</td> </tr> <tr> <td>{</td> <td>Dîner</td> <td>1 10</td> </tr> </table>	{	Café du matin	0'20	} 3'20 × 365 =	1 168 00	{	Déjeuner et café	1 50	{	Goûter de 3 heures	0 20	{	Apéritif	0 20	{	Dîner	1 10		
{	Café du matin	0'20	} 3'20 × 365 =	1 168 00																
{	Déjeuner et café	1 50																		
{	Goûter de 3 heures	0 20																		
{	Apéritif	0 20																		
{	Dîner	1 10																		
Chauffage et éclairage (compris dans le loyer)		mémoire																		
Blanchissage		26 00																		
Vêtements, coiffure et chaussure		140 00																		
Linge		25 00																		
Bains, barbier et coiffeur		22 80																		
Outils		20 00																		
Omnibus et tramways ou métropolitain		60 00																		
Cotisations		12 00																		
		<u>1 737'80</u>																		
Journaux	18'00		} 93 00																	
Tabac	35 00																			
Menus plaisirs	40 00																			
		<u>1 830'80</u>																		
Reste théoriquement pour épargne (à condition qu'il ne soit ni malade ni débauché, en dehors du chômage normal moyen dont nous tenons compte)		128 20																		
Total égal aux recettes		<u>1 959'00</u>																		

Si, au lieu d'établir une moyenne, je prends un exemple parmi les fiches des meilleurs ouvriers, celui d'un menuisier qui seconde le chef de son atelier, je trouve les chiffres suivants qui me semblent représenter la condition de l'ouvrier en passe de sortir des rangs, de devenir contremaître. Il s'agit toujours d'un ouvrier célibataire.

commissaire central, m'ont permis de résumer, pour le moment actuel, la condition de quatre professions ou spécialités : les ouvriers métallurgistes, les camionneurs, les charbonniers des chantiers du port et les journaliers du port. Il s'agit de célibataires et de bons ouvriers. Je n'ai pu obtenir des renseignements utilisables pour des budgets de famille. Voici mes quatre résumés :

A

Ville : **Le Havre**

M. ITALIANI, commissaire central
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

BUDGET D'UN OUVRIER CÉLIBATAIRE

RECETTES		DÉPENSES	
<i>Profession : Métallurgiste</i> Gain (prix de l'heure) : 0 ^f 55 » Gain (prix de la journée) 10 heures : 5 ^f 50 » Gain (prix de la semaine) 6 jours : 36 francs » Gain de l'année pour 300 journées de travail 1650 ^f Gains supplémentaires { Inhérents à la profession » ou gratifications { En dehors de la profession » TOTAL 1650 ^f		TOTAUX	
		par semaine	par an
		Loyer annuel »	280 ^f
		Nourriture »	900
		Boisson »	100
		Chauffage »	»
		Éclairage »	»
		Blanchissage et raccommodage »	40
		Vêtements »	120
		Coiffure »	12
		Linge »	»
		Chaussures »	30
		Bains, Coiffeur »	90
		Entretien { du linge »	»
		{ des vêtements »	»
		{ des chaussures »	»
		Outils et instruments de métier »	»
		Cotisations { Syndicat professionnel »	25
		{ Secours mutuels »	»
		Journal »	18
		Tabac »	65
		TOTAL DES DÉPENSES »	1610 ^f
		RESTE en plus pour économies ou plaisir »	40

A

Ville : **Le Havre**

M. ITALIANI, commissaire central
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

BUDGET D'UN OUVRIER CÉLIBATAIRE

RECETTES		DÉPENSES	
<i>Profession : Camionneur</i> Gain (prix de l'heure) 0 ^f 50 » Gain (prix de la journée) 5 ^f 50 : (11 heures) » Gain (prix de la semaine) 32 ^f : (5 jours) » Gain de l'année pour 260 journées de travail 1300 ^f Gains supplémentaires { Inhérents à la profession 300 ou gratifications { En dehors de la profession » TOTAL 1600 ^f		TOTAUX	
		par semaine	par an
		Loyer annuel »	280 ^f
		Nourriture »	872
		Boisson »	»
		Chauffage »	»
		Éclairage »	»
		Blanchissage et raccommodage »	100
		Vêtements et coiffure »	129
		Linge »	»
		Chaussures »	30
		Bains, Coiffeur »	18
		Entretien { du linge »	»
		{ des vêtements »	»
		{ des chaussures »	»
		Outils et instruments de métier »	»
		Cotisations { Syndicat professionnel »	»
		{ Secours mutuels »	12
		Journaux »	21
		Tabac »	60
		TOTAL DES DÉPENSES »	1521 ^f
		RESTE en plus pour économies ou plaisirs »	79

A

Ville : *Le Havre*

M. ITALIANI, commissaire central
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

BUDGET D'UN OUVRIER CÉLIBATAIRE

RECETTES		DÉPENSES		
		TOTAUX		
		par semaine	par an	
<i>Profession : Charbonnier des chantiers du port</i>				
Gain (prix de l'heure)	»			
Gain (prix de la journée) ^[1] : 5 fr.	»			
Gain (prix de la semaine) ^[1] : 30 francs (6 jours)	»			
Gain de l'année pour 322 journées de travail ⁽²⁾	1560f			
Gains supplémentaires { En dehors de la pro- ou gratifications { fession	»			
	»			
	»			
	»			
TOTAL	1560f			
<p>NOTA. — Il y a trois espèces de charbonniers :</p> <p>1° Ceux des chantiers qui ont le travail assuré toute l'année à 5 francs par jour ;</p> <p>2° Ceux des quais qui gagnent 6 francs par jour, mais ne travaillent au plus que 4 jours par semaine ;</p> <p>3° Ceux de cale, à 9 francs par jour, qui font 3, 4 ou 5 journées par semaine suivant la saison.</p> <p>(1) En été, 11 heures.</p> <p>(2) 6 jours par semaine, 322 jours par an.</p>				
		Loyer annuel	»	250f
		Nourriture	»	890
		Boisson	»	»
		Chauffage	»	»
		Éclairage	»	»
		Blanchissage et raccommodage	»	75
		Vêtements	»	145
		Coiffure	»	10
		Linge	»	»
		Chaussures	»	38
		Bains, Coiffeur	»	18
		Entretien { du linge	»	»
		{ des vêtements	»	»
		{ des chaussures	»	»
		Outils et instruments de métier	»	»
		Cotisations { Syndicat professionnel	»	15
		{ Secours mutuels	»	»
		Journaux	»	20
		Tabac	»	50
		TOTAL DES DÉPENSES	»	1511f
		Reste en plus pour économies ou plaisirs	»	49

A

Ville : *Le Havre*

M. ITALIANI, commissaire central
(Nom du correspondant, auteur des renseignements)

BUDGET D'UN OUVRIER CÉLIBATAIRE

RECETTES		DÉPENSES		
		TOTAUX		
		par semaine	par an	
<i>Profession : Journalier du port</i>				
Gain (prix de l'heure)	»			
Gain (prix de la journée) 8 heures : 5 f 75	»			
Gain (prix de la semaine) 4 jours : 23 francs	»			
Gain de l'année pour 208 journées de travail	1196f			
Gains supplémentaires { Inhérents à la pro- ou gratifications { fession	»			
	»			
	»			
	»			
TOTAL	1196f			
		Loyer annuel	»	160
		Nourriture	»	700
		Boisson	»	80
		Chauffage	»	»
		Éclairage	»	»
		Blanchissage et raccommodage	»	35
		Vêtements et coiffure	»	107
		Linge	»	»
		Chaussures	»	45
		Bains, Coiffeur	»	18
		Entretien { du linge	»	»
		{ des vêtements	»	»
		{ des chaussures	»	»
		Outils et instruments du métier	»	»
		Cotisations { Syndicat professionnel	»	12
		{ Secours mutuels	»	»
		Tabac	»	30
		Journaux	»	15
		TOTAL DES DÉPENSES	»	1202f
		DÉFICIT	»	6

(A suivre.)

Gaston CADOUX.